

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Band:** 91 (2008-2009)  
**Heft:** 2

**Vereinsnachrichten:** Société Vaudoise des Sciences Naturelles : instructions aux auteurs

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La SVSN publie des travaux en biologie expérimentale, en botanique, en chimie, en mathématiques, en physique, en sciences de la terre et en zoologie. Elle publie de préférence les travaux de ses membres. Les manuscrits seront soumis à des spécialistes pour expertises. Les auteurs peuvent sans engagement proposer des noms d'experts qualifiés. La longueur des articles ne doit pas dépasser 24 pages imprimées, figures et tableaux compris. Toute page supplémentaire sera à la charge de l'auteur.

Les **manuscrits**, rédigés de préférence en français (autres langues nationales et anglais admis), doivent être envoyés à la rédaction sous forme électronique (courriel ou CD). Le texte doit parvenir comme document Word (.doc ou .rtf), sans mise en page, à l'exception des noms scientifiques qui figureront en italique. Le texte doit être concis et clair (alinéas clairement indiqués, sans note de bas de page). Les auteurs sont instamment priés de ne pas préjuger de la mise en page finale.

La **structure** de tout article de plus de trois pages sera la suivante: Titre, Nom complet du (des) auteur(s), Adresse(s) (avec courriel de l'auteur principal), Résumé en français et en anglais (max: 200 mots; avec traduction du titre), Mots clés en français et en anglais, Introduction, Matériel et méthode(s), Résultats, Discussion, Remerciements, Bibliographie. Un titre courant dans la langue de l'article doit être proposé (titre du haut de la page impaire, max 65 caractères).

Les **tableaux et figures** doivent être placés en fin d'article, après les références bibliographiques, chacun d'eux sur une page séparée et, accompagnés de leur légende. Dans le texte ainsi que dans les légendes, les mots «figure» et «tableau» seront écrits en toutes lettres. Tableaux et figures seront soumis sous forme informatique, prêts à être imprimés. Le miroir de page mesure 10,8 x 18 cm et les polices de caractères seront prévues pour supporter une éventuelle réduction (taille finale des caractères: 2 mm au moins). Les tableaux seront soumis en format Word ou Excel. Les autres illustrations (photos, dessins, graphiques) sont à scanner avec une résolution de 300 dpi, en tenant compte de leur dimension définitive. Ils seront soumis en format .tif, .eps ou .jpg. Les articles ne remplissant pas ces conditions seront renvoyés aux auteurs avec proposition de facturation pour une réalisation correcte. La reproduction d'illustrations déjà publiées ailleurs est à éviter. Si une exception doit être faite, il incombe à l'auteur d'obtenir les droits de reproduction. Cette obligation est également valable pour la reproduction d'extraits de la carte nationale ou de plans de cadastres cantonaux.

Les **citations bibliographiques** dans le texte se feront comme dans les exemples suivants: Gaillard (2001), Gaillard et/and/und Dupont (2001), (Gaillard et al. 2001), (Gaillard 1987, Dupont 2001). Les références bibliographiques sont réunies, à la fin du travail, par ordre alphabétique du nom des auteurs, comme dans les exemples suivants:

Aubert J.F., 1976a. Les Ichneumonides ouest-paléarctiques et leurs hôtes. *Litterae Zoologicae* 5: 1-130.

Aubert J.F., 1976b. Adjonctions au genre *Diadegma* Först. (*Angitia* Holm. praeocc.). *Bulletin de la Société entomologique de France* 81: 202-205.

Deflandre G., 1953. Radiolaires fossiles. In Grasse P.P. (Ed.). *Traité de zoologie*. Masson, Paris: 389-436.

Welten M. et Sutter R., 1982. Atlas de distribution des ptéridophytes et des phanérogames de la Suisse. 2 vol. Birkhäuser, Bâle. 716 et 698 p.

Les auteurs sont priés de ne pas mettre les noms d'auteurs en petites capitales ou en majuscules, ni dans le texte ni dans la bibliographie. Il est recommandé de ne pas citer de références bibliographiques dans le titre ou dans les résumés.

Le **copyright** de l'article publié appartient à la SVSN.

La SVSN remet gratuitement à l'auteur (ou aux auteurs collectivement) 50 **tirés à part** non remaniés et sans couverture, ainsi qu'une version .pdf par courriel.